

La volatilité des actions : compatible avec des retraits systématiques ?

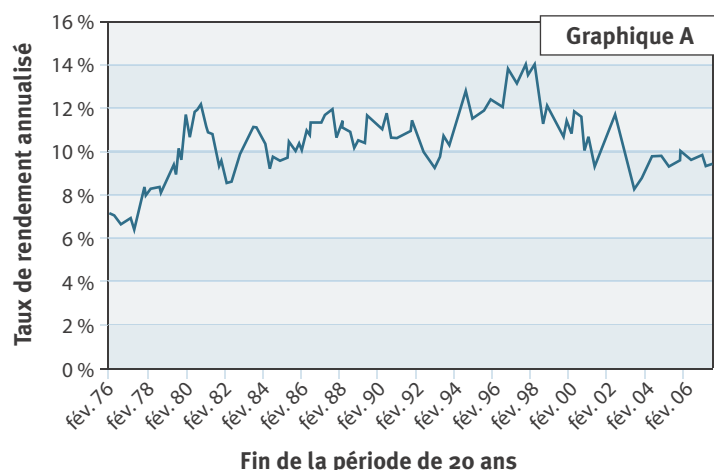


Daniel Laverdière

L'historique passé des actions canadiennes démontre qu'en période d'accumulation, sans dépôt ni retrait, toutes les périodes de 20 ans depuis février 1956 ont produit des rendements oscillant entre 6% et 14% (graphique A).

La moyenne de ces 378 périodes mobiles (se terminant de février 76 à juillet 2007) a été de 10,5% avec un écart-type de 1,5%. À titre comparatif, l'écart-type sur des périodes d'un an est de l'ordre de 18%.

Le risque de la volatilité à court terme semble bien contrôlé lorsque l'horizon de placement est long.



Mais qu'en est-il du risque en période de retrait des fonds? L'horizon de 20 ans nous apparaît être une durée représentative pour bien des retraités de 60 ans. Ils ont de 56% (hommes) à 75% (femmes) de probabilité d'être encore en vie à 80 ans. Pour un couple, il y a 89% de probabilité qu'au moins un des deux soit encore en vie à 80 ans.

Avoir du temps...

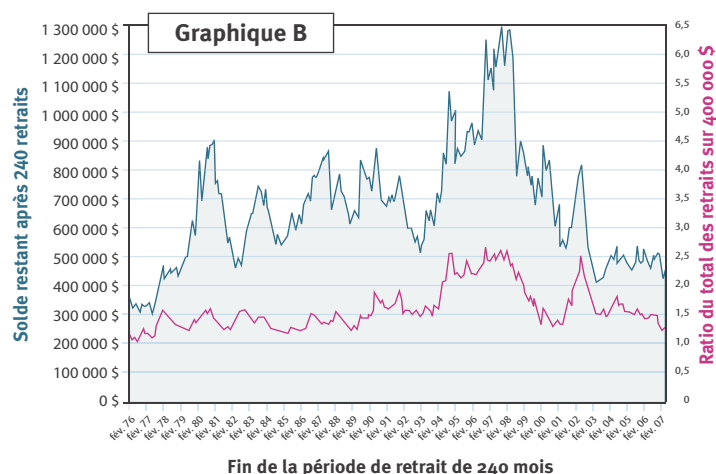
Nous avons fait l'exercice de vérifier l'évolution d'un capital REER de départ de 400 000\$, totalement en actions, en faisant des retraits mensuels minimaux de 0,417% (5% par année) du solde en début de mois. En plus de ces retraits, 1,38% (sur une base annuelle) du solde a été soustrait pour simuler la présence de frais de gestion. De plus, afin de donner une certaine stabilité aux retraits, nous avons posé comme condition que le retrait d'un mois serait toujours au moins équivalent à celui du mois précédent. Ainsi, les retraits mensuels ne peuvent qu'augmenter, sauf si le capital venait à s'épuiser totalement.

En appliquant cette règle de retraits systématiques pour l'ensemble des 378 périodes de 20 ans (240 mois), nous avons mesuré le solde final ainsi que la somme des retraits perçus sur 20 ans en terme de % du montant investi.

Comme le montre le graphique B ci-contre, en aucun temps il n'y aurait eu épuisement des placements et ce, malgré les retraits croissants. En fait, à l'exception des périodes de 20 ans se terminant en 1976-77, soit en pleine crise du pétrole, le capital investi aurait cru malgré les retraits, atteignant même un sommet de 1,3 millions\$ pour les périodes se terminant vers la fin des

années '90. De plus, les sommes retirées auraient totalisé en moyenne une fois et demie la somme investie (courbe en rouge), soit 600 000\$ (ces retraits mensuels sont d'ailleurs supérieurs à 5 000\$ pour toutes les périodes se terminant après 1998, soit 0,417% du sommet atteint à ce moment).

Le même exercice avec des retraits de 6 ou 7% (au lieu de 5%) sur une base annuelle permet également de constater que l'on n'épuise pas le capital. Lorsqu'on augmente les retraits à 8% ou plus, on commence à observer des périodes où le capital s'épuise.



En somme...

Dans la mesure où les retraits sont contrôlés (ex. 5% par année), il apparaît que le risque d'épuisement prématuré du capital est très faible. De plus, si l'on ajoutait une composante étrangère au portefeuille d'actions, la volatilité en serait réduite sans en affecter le rendement à long terme. Évidemment, un portefeuille est rarement constitué uniquement d'actions et l'ajout d'obligations viendrait aussi réduire la volatilité. Par ailleurs, la détention d'actions dans un portefeuille d'un retraité doit se justifier avant tout par un profil d'investisseur qui témoigne de sa tolérance au risque.

Mais il est assez rassurant de constater que les résultats obtenus demeurent valides même pour la période débutant en janvier 1987. Selon le graphique B, le solde après 240 mois est supérieur à 200 000\$ en janvier 2007. Cette période de 20 ans a pourtant été marquée par le crash d'octobre 1987 (-22,5%), les soubresauts de 1990 (-14,8%), la crise asiatique d'août 1998 (-20,1%) et la descente aux enfers des technos de septembre 2000 à octobre 2002 (-43,2%)...

Vous avez des questions à ce sujet? Parlez à votre conseiller. Il peut vous aider.

Daniel Laverdière est Directeur principal de Planification financière Banque Nationale, une filiale à part entière de la Banque Nationale.

Le Financier – Gestion privée de placement est un bulletin publié trimestriellement par le Trust Banque Nationale et rédigé en collaboration avec les spécialistes de différents secteurs de la Banque Nationale du Canada, de ses filiales et de nos gestionnaires complémentaires. Les articles du présent bulletin constituent une source générale d'information et ne doivent pas être interprétés comme une sollicitation d'investissement ou de planification fiscale; toute personne qui voudrait s'appuyer sur un ou des articles de ce bulletin pour agir devrait d'abord consulter son conseiller financier. Les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs.